

Projet sur la classe inversée

Exemple de questionnaire de vérification des acquis

réalisé avec l'activité « Test en temps réel » de Moodle

L'activité « test en temps réel » de Moodle permet de créer un jeu de questions à choix unique. Chaque question est associée à un temps de réponse (exprimé en seconde).

Une fois les étudiants connectés à Moodle, l'enseignant lance le questionnaire. Après chaque question, la synthèse graphique des réponses s'affiche instantanément sur l'écran du professeur (qui peut être projeté). Cela permet de vérifier rapidement si la question a été comprise ou si une remédiation est nécessaire.

Interface de gestion des questions : ordonnancement, suppression, création



Interface de saisie des questions :

L'interface est très simple à utiliser. Il suffit de rédiger le texte de la question. Il peut s'agir d'un texte enrichi, long, qui comprend des images et/ou des vidéos.

Il faut ensuite saisir les propositions de réponses. Il ne peut y avoir qu'une seule proposition juste. Il ne faut pas oublier de cocher la bonne réponse.

Texte de la question :*

Paragraphe

Saisir ici le texte de la question

Il peut s'agir de **texte enrichi**.

Chemin: p > span > em > span

Temps pour la question (0 par défaut) 30

Réponse1 Mauvaise réponse 1

Réponse2 Mauvaise réponse 2

Réponse3 Bonne réponse

Réponse4 Mauvaise réponse 3

Pas de « bonne » réponse

Ajouter de la place pour 3 réponses supplémentaires

Enregistrer la question Enregistrer la question et en ajouter une autre Annuler

Exemple de question affichée aux étudiants

Les étudiants doivent simplement cliquer sur la réponse de leur choix avant la fin du chronomètre.


La leçon est-elle bien comprise ?

Voir le quiz

Modifier le test Voir les réponses

Test en temps réel effectué en classe

Question1 / 7



Pour le compte d'un mensuel de cinéma, Gérard recueille sur iPad l'avis anonyme de spectateurs à l'issue d'une projection.

- A Gérard doit déclarer son fichier auprès de la CNIL.
- B Gérard doit obtenir le consentement des personnes interrogées avant d'enregistrer les réponses.
- C Il ne s'agit pas d'un traitement de données personnelles nécessitant une déclaration.

Temps restant pour répondre : 14

Suivant

Exemple de la fenêtre de synthèse après écoulement du temps :

Le nombre de réponses par proposition s'affiche au bout de la proposition (personne n'a fait le test dans l'exemple). Moodle calcule un pourcentage de réussite.

La leçon est-elle bien comprise ?

[Voir le quiz](#)

[Modifier le test](#) [voir les réponses](#)

Test en temps réel effectué en classe

Question 1 / 7



Pour le compte d'un mensuel de cinéma, Gérard recueille sur iPad l'avis anonyme de spectateurs à l'issue d'une projection.

- A Gérard doit déclarer son fichier auprès de la CNIL. Mauvaise réponse 0
- B Gérard doit obtenir le consentement des personnes interrogées avant d'enregistrer les réponses. Mauvaise réponse 0
- C Il ne s'agit pas d'un traitement de données personnelles nécessitant une déclaration. Réponse juste 0

Cette question : 0%correct. Sommaire 0%correct

[Suivant](#)

Pour chaque session du test, le professeur peut consulter une synthèse des résultats pour toutes les questions :

La leçon est-elle bien comprise ?

[Voir le quiz](#) [Modifier le test](#) [Voir les réponses](#)

Choisissez une question à afficher : leu027 27/11/2014 15:48 [Montrer](#)

Montrer les utilisateurs

1	Gérard doit déclarer son fichier auprès de la CNIL.	Gérard doit obtenir le consentement des personnes interrogées avant d'enregistrer les réponses	Il ne s'agit pas d'un traitement de données personnelles nécessitant une déclaration		
Pour le compte d'un mensuel de cinéma, Gérard recueille sur iPad l'avis anonyme de spectateurs à l'issue d'une projection.		3 Mauvaise réponse	4 Mauvaise réponse	7 Réponse juste	50%
2	Les données personnelles des individus sont toujours protégées sur internet.	Vrai	Faux		
		3 Mauvaise réponse	13 Réponse juste		61.25%
3	La loi dite "informatique et libertés" date de	1984	2002	1978	1996
		1 Mauvaise réponse	0 Mauvaise réponse	15 Réponse juste	0 Mauvaise réponse 93.75%
4	La CNIL est	une autorité administrative indépendante qui veille au respect des libertés et de la vie privée dans l'usage des nouvelles technologies	Une juridiction qui sanctionne les atteintes aux libertés et aux droits des personnes dans le domaine des nouvelles technologies		
		10 Réponse juste	4 Mauvaise réponse		71.43%